

Communiqué de presse commun de la commission de gestion et des finances (CGF) et du Conseil d'Etat

Un consensus plutôt qu'un affrontement

La commission de gestion et des finances a terminé ses travaux préparatoires pour le budget 2012 de l'Etat avec une vraie satisfaction : celle d'être parvenu à un consensus qui devrait remporter l'adhésion d'une majorité de parlementaires ainsi que de la population.

En effet, dans un climat de discussion sérieux et constructif, la CGF a notamment revu le principe de reports de charges sur les communes. Elle a considéré que les reports pérennes proposés par l'exécutif, au travers de modifications législatives ou réglementaires en l'absence de négociation sur un nouveau volet de désenchevêtrement, ne pouvaient être acceptés.

Forte de ce constat, la commission propose de substituer à ces reports de charges une contribution de solidarité d'environ 9.5 millions de francs et limitée à 2012. En outre, compte tenu de la récente réforme de la fiscalité des personnes morales, la commission propose que cette contribution consiste en un prélèvement de 6.6% des revenus des personnes morales encaissés par les communes. La grande majorité des communes voyant leurs revenus des entreprises croître davantage, il n'est pas injuste de leur demander un effet conséquent sur ce poste.

De plus, la CGF propose une série d'amendements, systématiquement compensés par d'autres, pour améliorer le résultat budgétaire tout en faisant des choix politiques forts (réintroduction des investissements dans les améliorations foncières, poursuite des études de la H2O et du futur bâtiment judiciaire, augmentation des subsides LAMal pour combattre les effets de seuil,...) et en maintenant le mécanisme du frein aux dépenses et à l'endettement.

Au final, c'est l'unanimité de la commission, c'est-à-dire des représentants de tous les groupes du Grand Conseil, qui a accepté le budget 2012 de l'Etat ainsi modifié. La commission souhaite souligner qu'une pareille majorité ne s'était plus dégagée depuis des années et elle considère que ce travail pourrait être de nature à inciter le parlement et le gouvernement à tirer unanimement à la même corde dès la session de décembre et pour les années futures.

Annexe :

- Liste des amendements de la CGF

Neuchâtel, le 25 novembre 2011

Budget 2012 : amendements de la commission de gestion et des finances (CGF)

1. Compte de fonctionnement

	Budget 2012 21.09.2011 CE Fr.	Budget 2012 amendement CGF Fr.	Différence charges Fr.	Différence revenus Fr.
Variation nette du résultat du compte de fonctionnement				
Variations brutes			-18'193'700	-14'637'004
Autorités - Grand Conseil				
319800 - Autres frais divers	17'000	40'000	23'000	
DJSF - Service des ressources humaines				
301801 - Ecart statistique et remplacements	0	-4'500'000	-4'500'000	
DJSF - Service des contributions				
400320 - Frontaliers, Accord franco-suisse 1983	7'000'000	8'000'000		1'000'000
401300 - Impôt direct, personnes morales	152'000'000	154'000'000		2'000'000
462700 – Contribution solidarité communes (PM) - 6,6%	0	9'572'996		9'572'996
DSAS - Aide hospitalière				
366200 - Hospitalisations hors canton	31'190'000	29'690'000	-1'500'000	
DSAS - Service de l'action sociale				
366300 - Charges d'aide matérielle	82'000'000	81'800'000	-200'000	
390355 - Aide matérielle, diff. de subside LAMal	15'000'000	0	-15'000'000	
462350 - Part communale, aide matérielle	58'200'000	48'980'000		-9'220'000
DSAS - Office cantonal de l'assurance-maladie				
366310 - Loi assurance-maladie obligatoire	98'831'000	99'831'000	1'000'000	
490355 - Remb. SAS, différence subside LAMal	15'000'000	0		-15'000'000
DGT - Service des ponts et chaussées				
441405 - Taxe parking	2'500'000	0		-2'500'000
DGT - Service de l'énergie et de l'environnement				
436430 - Remboursement élimination déchets	0	140'000		140'000
DEC - Service de l'emploi				
390730 - Attrib. fds intégration professionnelle	7'254'700	9'238'000	1'983'300	
DEC - AVS/AI				
462525 - Part communale remise de cotisations	660'000			-660'000
DEC - Fonds pour l'intégration professionnelle				
462550 - Part communale, mesure d'intégration	11'899'800	9'916'500		-1'983'300
490000 - Bonification budgétaire	7'254'700	9'238'000		1'983'300
DECS - Parc et Musée d'archéologie				
434630 - Finances d'entrée	200'000	230'000		30'000

2. Compte des investissements, crédits d'engagement ouverts

	Budget 2012 21.09.2011 CE Fr.	Budget 2012 amendement CGF Fr.	Différence dépenses Fr.	Différence recettes Fr.
Variation nette du résultat du compte d'investissements				
			4'500'000	
Variations brutes			4'500'000	0
DJSF - Autorités judiciaires Etude détaillée de l'implémentation du ministère public et du Tribunal d'instance sur le site "Le Corbusier" à La Chaux-de-Fonds	0	500'000	500'000	
DGT - Service des ponts et chaussées Crédit complémentaire de 2.870.000 francs pour des compléments d'études dans le cadre du projet autoroutier de la H20 entre Le Col des Roches et Le Bas-du-Reymond (décret du 30.08.2011)	0	1'500'000	1'500'000	
Crédit complémentaire de 6.000.000 francs pour les acquisitions de terrains et d'immeubles dans le cadre du projet autoroutier de la H20 entre Le Col des Roches et Le Bas-du-Reymond (décret du 30.08.2011)	0	500'000	500'000	
DEC - Service de l'agriculture Subventions pour améliorations foncières	0	1'000'000	1'000'000	
Subventions pour constructions rurales	0	1'000'000	1'000'000	